Enseigner, dominer, et plus encore en 1 Timothée 2.11-15

Cynthia Long Westfall · Traduction allemande : Hans-Jörg Ronsdorf · février 2021 · révisé en octobre 2026

« Qu'une femme apprenne dans le silence, en toute soumission. Mais je ne permets pas à une femme d'enseigner, ni de dominer sur l'homme, mais d'être dans le silence ; car Adam a été formé le premier, ensuite Ève ; et Adam n'a pas été trompé, mais la femme, ayant été trompée, est tombée dans la transgression. Mais elle sera sauvée en enfantant, si elles persévèrent dans la foi, l'amour et la sainteté, avec modestie. » (traduction Elberfelder, Edition CSV Hückeswagen – traduction allemande de la Bible, rendue ici littéralement)

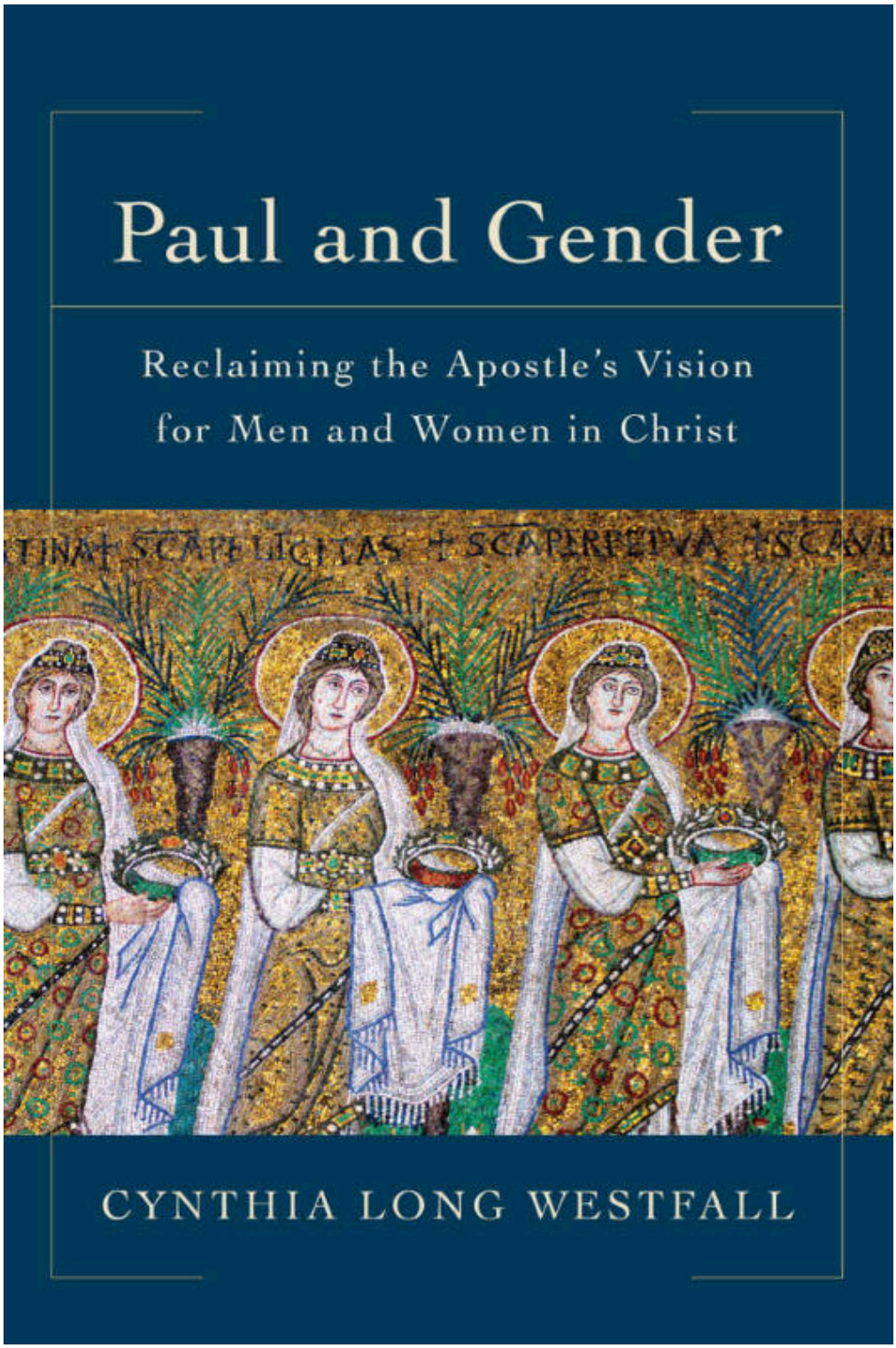

Westfall, Cynthia Long. 2016

Paul and Gender: Reclaiming the Apostle's Vision for Men and Women in Christ.

Baker Publishing Group. Version Kindle. ***Une traduction du chapitre 9 (à partir de la p. 279), sans les nombreuses notes et références aux sources.***

Toute tentative d'étudier de manière approfondie Paul et la question des sexes doit se confronter à 1 Timothée 2.11-15 et à la manière dont ce texte doit être lu par rapport au reste des lettres de Paul et dans le contexte de l'épître. ***Historiquement, 1 Timothée 2.12 est le texte principal qui, jusqu'à nos jours, a été utilisé pour exclure les femmes de certaines activités et fonctions dans l'Église, indépen-***

damment de la formation, des capacités ou des dons spirituels d'une femme. Ce texte a créé des lunettes ou une grille exégétique à travers lesquelles sont compris tous les autres passages bibliques sur les femmes. Dans l'interprétation traditionnelle, l'obéissance à ce passage biblique, jointe à la soumission, semble en effet caractériser et limiter tout le domaine de la vocation d'une femme. Il est donc impératif de présenter une exégèse plus complète de ce passage et d'examiner les possibilités d'interprétation ainsi que les conséquences (implications) de certains choix d'interprétation. À la fin, je présente une lecture cohérente du passage. Elle rend justice au texte – dans le contexte global de la culture d'Éphèse et dans le contexte de la première épître à Timothée, y compris le but et l'intention déclarés de la lettre ainsi que les informations pertinentes tirées des lettres à Timothée. Et elle rend justice au raisonnement de Paul.

Toute interprétation de 1 Timothée 2.11-15 parvient à des conclusions sur le texte par un processus d'interprétation. Il y a plusieurs bifurcations ou tournants exégétiques importants où les exégètes prennent des décisions déterminantes avant même de se consacrer concrètement au passage en question – des décisions qui influencent le résultat. Certaines de ces décisions semblent même être des présupposés relativement peu examinés. Je mettrai en évidence ces tournants et je discuterai des implications des décisions exégétiques. Après avoir identifié le but de la lettre comme la réfutation d'un faux enseignement, comme il est dit dans l'introduction en 1 Timothée 1.3-4, je rassemblerai les informations de la lettre sur les faux enseignements et les fausses pratiques liés au sexe. Les informations sur le faux enseignement parmi les hommes et les femmes fourniront le contexte ou l'angle de vue dans lequel il faut lire les consignes données aux hommes et aux femmes en 2.8-10 – de même que la consigne particulière adressée à une femme et les interdictions qui s'y rattachent. Cela permettra une nouvelle lecture du passage, qui correspond au contexte, au texte et à la théologie de Paul.

9.1 Des décisions exégétiques lourdes de conséquences

Avant même que le texte ne soit analysé, plusieurs décisions exégétiques ont déjà été prises, qui ont une incidence directe sur son interprétation.

Le premier désaccord porte sur la question de savoir si le texte fait autorité (est contraignant) pour l'Église et la vie chrétienne.

Le deuxième désaccord porte sur la paternité paulinienne.

Le troisième désaccord porte sur la question de savoir si le destinataire est une personne individuelle ou un groupe.

Le quatrième désaccord porte sur le rôle que joue le contexte dans la détermination de l'intention du texte.

Le cinquième désaccord porte sur l'identification du cadre ou du scénario de 1 Timothée 2.1-15.

Le choix effectué à chaque point de décision tend à déterminer les autres choix possibles.

9.1.1 La première épître à Timothée comme Parole de Dieu faisant autorité

Je propose qu'une décision exégétique fondamentale consiste à savoir si le texte est considéré comme faisant autorité dans l'Église. C'est là le plus grand fossé entre les exégètes, et c'est un indicateur clair de la manière dont chacun aborde le texte. Comme on le verra plus bas, la majorité des spécialistes contestent la paternité paulinienne des épîtres pastorales. Par conséquent, ceux qui contestent cette

paternité peuvent soit ignorer la lettre (ce qui est courant), soit, comme les approches féministes, présenter l'auteur comme guidé par une vision du monde des femmes, propre au premier ou au deuxième siècle, désagréable et inacceptable. Certains interprètent le texte en contradiction flagrante avec d'autres lettres de Paul, au lieu de l'interpréter dans le contexte d'autres textes pauliniens. Il y a cependant aussi ceux qui acceptent la lettre comme faisant autorité – soit parce qu'elle fait partie du canon, soit parce qu'ils la tiennent pour paulinienne. Ceux qui mettent en question la paternité paulinienne, mais l'acceptent comme partie du canon faisant autorité, peuvent encore reléguer le livre en marge du canon pour ce qui est de son autorité. Ceux qui acceptent le texte comme paulinien sont davantage motivés à s'engager aussi dans un travail exégétique précis. Ils ont intérêt à l'interpréter en lien avec d'autres passages pauliniens et à l'utiliser pour bâtir une théologie paulinienne cohérente (c'est-à-dire logiquement articulée, compréhensible).

9.1.2 La première épître à Timothée comme lettre de Paul

En 1 Timothée 1.1, il est dit que la lettre est écrite par « Paul, apôtre de Christ-Jésus », ce qui l'identifie comme paulinienne. La majorité des spécialistes la considèrent cependant comme écrite par un cercle paulinien après la mort de Paul et rédigée à la fin du premier ou au début du deuxième siècle. À ce titre, elle serait un développement tardif ou une extension de la théologie paulinienne, voire une correction. Une minorité la considère comme rédigée par le Paul historique de son vivant, le matériel biographique supplémentaire des épîtres pastorales étant situé dans sa vie. Les épîtres pastorales élargissent le cadre et ajoutent des informations biographiques à ce que l'on trouve dans les Actes des apôtres et les autres lettres de Paul. Ceux qui défendent cette position veulent aussi interpréter l'épître dans le contexte de la théologie du corpus paulinien plus large. Alors que la plupart des laïcs supposent que le texte a été écrit par Paul seul, il est courant parmi les spécialistes d'admettre que Paul a utilisé un *amanuensis* (un secrétaire), comme par exemple Luc, pour écrire la lettre. Le consensus de ceux qui maintiennent la paternité paulinienne est que 1 Timothée a été écrite après les événements rapportés dans les Actes, ce qui situerait la situation et les circonstances que Paul abordait à Éphèse vers 63–65 apr. J.-C., au moins huit ans après le séjour prolongé de Paul à Éphèse lors de son troisième voyage missionnaire (Actes 19.10), et au moins quatorze ans après que Timothée eut rejoint l'équipe missionnaire de Paul, vers 49 apr. J.-C., pendant le deuxième voyage missionnaire (Actes 16.1-3).

9.1.3 La première épître à Timothée comme lettre personnelle

Le texte identifie le destinataire de la lettre comme « Timothée, mon véritable enfant dans la foi » (1.2) ***et indique formellement qu'il s'agit d'une lettre personnelle. Pourtant, la majorité des spécialistes croient que 1 Timothée est une lettre publique, écrite à un groupe plus large de l'Église ou aux Églises chrétiennes.*** Parmi ces spécialistes figurent ceux qui contestent la paternité de Paul, et ceux qui acceptent la paternité de Paul mais avancent l'argument qu'il s'agit d'une lettre publique, et cela uniquement en raison de l'emploi de la deuxième personne du pluriel dans la formule finale « Que la grâce soit avec vous tous » (6.21). En raison de la salutation (1.1), de l'emploi constant de la deuxième personne du singulier et du nominatif ou vocatif singulier de l'interpellation directe se rapportant à Timothée (1.18 ; 6.11, 20), le texte présente les caractéristiques formelles d'une lettre personnelle. La salutation à la deuxième personne du pluriel à la fin n'indique pas une lettre publique ou communautaire, comme l'attestent les lettres personnelles des papyrus ; ***les conclusions contenant des vœux de bénédiction et/ou de santé adressés aux familles, aux communautés ou à d'autres groupes du destinataire sont courantes dans les lettres personnelles.*** Le fait de la qualifier de lettre personnelle ne si-

gnifie cependant pas qu'il s'agit d'une lettre privée et confidentielle (c'est-à-dire une lettre expressément non destinée à être lue par d'autres). Dans l'Antiquité, il allait de soi que les lettres personnelles contenaient des nouvelles importantes et étaient lues et transmises dans des cercles plus larges ; elles reflétaient néanmoins la relation et la préoccupation de l'auteur et du destinataire, et non celles du public. Le destinataire était en mesure d'interpréter la lettre et de l'expliquer au cercle plus large des personnes intéressées. Au regard de la théorie épistolaire antique, je propose, sur la seule base de la grammaire, de classer 1 Timothée comme une lettre non fictive (c'est-à-dire non écrite par un autre et plus tard) et non publique (non « littéraire »). Si on la classe comme lettre publique, elle serait, selon la théorie épistolaire, fictive (non authentique), car elle se présente comme une lettre personnelle. Elle ne pourrait être publique que si elle avait été écrite pour un public plus large et qu'elle n'était ni enracinée dans la relation entre Paul et Timothée, ni marquée par la situation à Éphèse ou par les problèmes du ministère de Timothée. ***Indépendamment de cela, les signaux de l'auteur indiquent qu'elle doit être lue comme une lettre personnelle.*** La paternité de Paul est mise en question parce que la langue et le style des épîtres pastorales se distinguent du reste du corpus épistolaire paulinien par le vocabulaire, la syntaxe et le style rhétorique. Des études récentes en linguistique de corpus ont cependant montré que le style d'écriture et les thèmes d'une personne varient considérablement lorsque le genre change ou que des caractéristiques du registre changent (destinataire, contexte situationnel, contenu). Les variations peuvent être encore plus extrêmes lorsque les circonstances et l'âge de l'auteur changent, ou lorsque les lettres ont été coécrites ou entièrement écrites par un secrétaire/*amanuensis*, comme beaucoup l'affirment pour les lettres de Paul sur la base de leurs indices internes (Romains 16.22 ; 1 Corinthiens 1.1 ; cf. 16.21 ; 2 Corinthiens 1.1 ; Galates 1.1 ; cf. 6.11 ; Philippiens 1.1 ; Colossiens 1.1 ; cf. 4.18 ; 1 Thessaloniciens 1.1 ; 2 Thessaloniciens 1.1 ; cf. 3.17 ; Philémon 19). En fait, l'épître aux Éphésiens et les épîtres pastorales sont les seules lettres de Paul qui ne mentionnent pas explicitement de coauteurs ou d'*amanuenses*, et il existe une variation considérable parmi les personnes mentionnées dans les autres lettres comme participant au processus de rédaction. Une lettre personnelle écrite à un proche collaborateur confronté à des problèmes spécifiques du ministère a un tout autre registre (un autre niveau de langue) que les lettres incontestées du corpus paulinien et peut expliquer le changement de langue. Si cependant 1 Timothée est classée comme une lettre publique destinée à être lue par un public plus large, elle est rattachée à un registre plus proche du reste du corpus paulinien, ce qui explique moins facilement les écarts de langue et de style. Une lettre publique ou fictive tend, dans le contexte de la culture où elle a été écrite, à s'expliquer relativement facilement par elle-même, puisqu'elle a été rédigée pour être comprise par un public plus général. ***Une lettre personnelle entre des personnes qui avaient une relation de longue date, comme par exemple Paul et Timothée, témoigne d'un degré plus élevé de familiarité, et la communication dépendra d'informations que des proches échangent entre eux.***

9.1.4 Le rôle du contexte de la lettre

Si la première épître à Timothée est considérée comme une lettre inventée (fictive) et/ou publique, alors le rôle du contexte se trouve considérablement réduit. Autrement dit, s'il ne s'agit pas d'une lettre personnelle écrite par Paul à Timothée, qui se trouvait à Éphèse (par opposition à une lettre écrite pour une diffusion générale [littéraire] ou à une lettre pseudonyme [fictive]), il y aurait moins de raisons de chercher des événements et des circonstances déterminés qui détermineraient ou expliqueraient le contenu. Si l'on part du principe que la lettre a été écrite par l'entourage de Paul, alors le contexte est important, mais il est lié à des affaires ecclésiastiques plus tardives, qui ne sont probablement pas des affaires locales, et il reflète des développements théologiques ultérieurs en ecclésiologie.

Si l'on considère 1 Timothée comme une lettre publique écrite par Paul, on pourrait alors supposer qu'elle est l'expression de la théologie établie de Paul – un exposé des règles de conduite pour l'Église dans son ensemble. ***Fondamentalement, il s'agit de la question de savoir si cette lettre doit être lue à partir d'elle-même – comme le traitement de sujets concrets censés avoir certains effets sociaux dans l'Église d'Éphèse – ou si elle doit être lue d'abord comme de la théologie.*** Si l'on suppose cependant que 1 Timothée est une véritable lettre personnelle (ou, pour certains, une lettre pseudo-personnelle qui doit clairement être lue dans le contexte de la vie de Paul et de ses relations personnelles), alors le contexte jouerait par définition un grand rôle dans sa juste interprétation. Elle serait placée dans le contexte d'une longue relation personnelle entre Paul et Timothée, et le flux d'informations refléterait cette relation. Paul rencontra Timothée pendant le deuxième voyage missionnaire, lorsqu'il visita Lystre en l'an 49. Timothée fit dès lors partie de l'équipe missionnaire, et il avait peut-être travaillé quatorze à seize ans avec Paul avant que 1 Timothée ne soit écrite. ***Autrement dit : Timothée avait déjà été largement formé et enseigné par Paul, de sorte que la consigne de 1 Timothée appliquerait à la situation ce que Paul lui avait enseigné et s'appuierait dessus. La situation refléterait aussi les conditions à Éphèse au milieu du premier siècle, de sorte que le cadre socio-historique peut jouer un rôle essentiel dans la compréhension du texte et de la situation spécifique à Éphèse.*** En ce qui concerne le contexte immédiat, Paul aborde des problèmes dans l'Église d'Éphèse qui étaient si graves pendant sa présence là-bas qu'il demanda à Timothée de rester sur place pour les corriger (1.3). La correction du faux enseignement conditionnerait alors les consignes de 2.1-15.

9.1.5 Le contexte ou le scénario de 2.1-15

La décision exégétique majeure suivante concerne le contexte ou le scénario que l'on suppose pour le passage de 2.9-15. C'est peut-être la plus importante de ces décisions. Pourtant, on ne reconnaît souvent même pas qu'il s'agit d'une décision qui repose entièrement sur des déductions ; elle est simplement présupposée et rarement justifiée. ***La plupart des spécialistes supposent que 2.11-15 traite de l'ordre de l'Église pendant le culte hebdomadaire ou du comportement dans l'assemblée de l'Église.*** I. Howard Marshall constate par exemple : « Le thème est la prière dans l'assemblée de l'Église. » Il décrit ensuite le chapitre en lien avec le thème de la prière. Selon Marshall, la nécessité de la prière est soulignée dans sa portée universelle, puis sont mentionnées les exigences morales de la prière concernant les hommes, puis concernant les femmes, ce qui conduit à une digression sur la nécessité pour les femmes de ne pas enseigner, mais d'apprendre dans le silence. ***Le premier problème de cette lecture est qu'il n'y a en 2.1 ou en 2.8 aucune indication que la prière demandée doive être limitée dans l'espace et dans le temps aux assemblées de l'Église.*** En fait, il y a, aussi bien dans la théologie de Paul que dans les contextes de la pratique de la prière dans le judaïsme et dans le monde gréco-romain, des indices considérables qui vont à l'encontre de cette supposition. L'enseignement de Paul souligne ailleurs la nécessité de la prière constante et de l'action de grâces en tout temps (Romains 1.9 ; Éphésiens 1.16 ; 6.18 ; Philippiens 1.4 ; 4.6 ; Colossiens 1.9 ; 1 Thessaloniciens 5.17-18 ; 2 Thessaloniciens 1.3, 11 ; Philémon 4), qui ne sont pas limitées à des moments précis des assemblées de l'Église. En 1 Timothée 2.8, Paul ordonne expressément aux hommes de prier ἐν παντὶ τόπῳ (« en tout lieu «). Cette indication est spatiale – contrairement au substantif ἐκκλησία (» réunion, assemblée »), que Paul emploie habituellement pour l'assemblée de culte, ainsi en 3.5, 15 ; 5.16 (pour d'autres mentions non restreintes de la prière en tout lieu ou en tout temps, voir Romains 1.9-10 ; Éphésiens 6.18 ; 1 Thessaloniciens 1.3 ; 2.13 ; 5.17 ; 2 Timothée 1.3). En outre, les pratiques de prière juives, chrétiennes et gréco-romaines n'étaient pas limitées aux lieux saints (temples, sanctuaires, synagogues) ou aux cultes. La prière avait lieu dans les endroits les plus divers, par exemple dans la rue, au bord d'un

fleuve, sur la plage, sur un bateau, au chevet d'un malade ou en prison (Matthieu 6.5 ; Actes 16.13 ; 20.36 ; 21.5 ; 27.35 ; 28.8 ; Jacques 5.13-14 ; Colossiens 4.3, 18). Elle pouvait avoir lieu à n'importe quel moment du mois/de la semaine/de la journée, en n'importe quel lieu, y compris dans les temples, les synagogues et les maisons (Actes 2.42-47 ; 3.1). Elle pouvait avoir lieu en groupe, en famille ou seul. ***Il n'y a rien en 1 Timothée 2.1-8 qui restreindrait le contexte à un « culte public » – sans compter que les cultes avaient lieu dans la sphère domestique, et non dans un lieu public. Il n'est donc pas évident que le reste du chapitre donne des consignes pour le comportement dans les réunions de culte ou dans un cadre public, et le contenu du reste du passage ne s'accorde guère non plus avec le contexte d'un « culte public », en particulier la mention de la naissance d'un enfant.*** Un deuxième problème est la restriction de la préoccupation de Paul concernant les vêtements et les bonnes œuvres des femmes (2.9-10) à la prière dans l'assemblée de culte. Les consignes données aux femmes sont clairement conçues comme parallèles à celles données aux hommes, en raison de la correspondance « hommes/femmes » et de l'adverbe ὡσαύτως (« de même »), qui relie les consignes pour les femmes à celles pour les hommes (v. 8). Mais la préoccupation de la modestie, du renoncement à l'ostentation et de la pratique des bonnes œuvres ne semble pas limitée à la prière au culte. En 5.6, elle est mise en lien avec un problème chez les veuves d'Éphèse : une vie dans le luxe et les plaisirs au lieu d'une vie paisible et tranquille dans la crainte de Dieu et la sainteté. En fait, cela reflète une préoccupation générale au sujet du comportement des femmes, souvent abordée dans la culture : on promulguait même des lois sur ces questions. Si, de plus, il s'agissait ici des vêtements des femmes pendant la prière au culte, pourquoi Paul n'aurait-il pas répété l'usage général dans toutes les « Églises de Dieu » selon lequel les femmes portent un voile pendant la prière (1 Corinthiens 11.16), au lieu d'interdire les tresses élaborées (1 Timothée 2.9) ? Un troisième problème : la consigne donnée aux femmes est parfois comprise comme une deuxième préoccupation abordée par Paul, qui se détache de l'acte de la prière, mais reste limitée au culte public. Elle peut cependant être mieux comprise dans le contexte de 2.1-3 ; des vêtements et une présentation voyants et immodestes vont directement à l'encontre des buts de la prière en 2.2 : « une vie paisible et tranquille, en toute piété et sainteté ». En 2.10, Paul veut que les femmes qui font profession de piété se comportent conformément aux buts de la prière. C'est effectivement un parallèle aux consignes données aux hommes. La colère et les disputes vont aussi à l'encontre du but de la prière en 2.2 : une vie paisible et tranquille. La prière serait alors l'antidote de Paul contre le fait que les hommes et les femmes d'Éphèse travaillent à l'encontre des buts qui plaisent à Dieu : une vie paisible et tranquille, la sainteté et la piété. ***Un quatrième problème, si l'on prend une assemblée de culte comme arrière-plan de 1 Timothée 2.9-10, est le passage du pluriel « hommes » et « femmes » au singulier « femme » (***γυνή***) en 2.11, et l'interdiction par Paul de deux choses qu'une « femme » pourrait faire à un « homme » (***ἀνδρός***) en 2.12.*** Le passage au singulier est frappant dans le contexte, parce qu'il rompt un schéma, et l'emploi du singulier pour « homme » ne correspond pas à un langage qui s'adresse à une assemblée de l'Église ou à un autre groupe. ***Paul aurait pu parler d'une femme qui enseigne un groupe d'hommes, ou de femmes qui enseignent des groupes d'hommes, mais il n'est pas normal de parler d'une femme qui enseigne « un homme » dans une assemblée. L'emploi du singulier signale plutôt une interaction privée entre une femme et un homme. Dans la culture gréco-romaine, des interactions privées entre une femme et un homme auraient lieu le plus vraisemblablement entre membres d'une même famille, et il y a beaucoup d'éléments dans le passage qui indiquent un contexte domestique.*** La plupart des commentateurs traitent l'emploi du singulier comme s'il n'existait pas, mais c'est un choix grammatical clair qui a un sens, et il contraste avec la grammaire du contexte et avec la grammaire par laquelle on s'adresse à une communauté. Le cinquième problème du cadre d'un culte comme arrière-plan de ce passage est la mention de l'enfante-

ment (τεκνογονία), ainsi que la préoccupation particulière pour le salut (σωθήσεται) d'une femme (2.15), et leur pertinence douteuse pour l'ordre du culte et pour les interdictions. Il y a plusieurs possibilités d'interprétation (et des traductions alternatives) pour « elle sera néanmoins sauvée par l'enfantement » (σωθήσεται δὲ διὰ τῆς τεκνογονίας), ***mais aucune n'a de sens comme conclusion d'une discussion sur le comportement des hommes et des femmes dans un culte.*** C'est pourquoi le choix ou la supposition d'un culte comme cadre de 2.1-15 contribue plutôt à l'incohérence et au manque de lien qu'il ne fournit un contexte expliquant les particularités difficiles du texte. L'ouverture du texte indique que la lettre de Paul porte sur le faux enseignement ; mais s'il s'agit ici du comportement au culte, c'est une digression, et il revient au thème du faux enseignement dans les chapitres 4 à 6. Certains exégètes classent inutilement et inconsidérément 2.11-15 comme une autre digression. Tant la grammaire que l'ampleur de ce passage indiquent qu'il s'agit d'un point central, car il est plus détaillé que les consignes données aux hommes et aux femmes. En outre, il aborde directement certains des problèmes liés au faux enseignement et au comportement des femmes dans l'Église, qui sont traités plus loin dans la lettre. La liaison logique en 2.1, παρακαλῶ οὖν πρῶτον (« j'exhorte donc avant tout »), relie le passage à ce qui précède, au lieu de créer une rupture et un passage à une autre préoccupation. Cela indique que 2.1-15 développe le thème de la lettre, à savoir la correction du faux enseignement (1.3).

9.1.6 Le sens du mot « dominer » (αὐθεντέω / authenteo)

L'un des aspects les plus problématiques de l'interprétation de 1 Timothée 2.11-15 au regard de la question des sexes est le sens du mot αὐθεντέω en 2.12 : « Je ne permets pas qu'une femme enseigne ou αὐθεντεῖν un homme. » Ce mot est un hapax legomenon (il n'apparaît qu'une seule fois dans le Nouveau Testament), et c'est l'une des premières occurrences connues du verbe dans la langue grecque, bien que la base de données Thesaurus Linguae Graecae (TLG) en recense plus de trois cents occurrences plus tardives. En 1979, Catherine Kroeger écrivit un article qui mettait en question la traduction de αὐθεντέω par « avoir autorité » et qui lança une discussion sur ce verbe qui se poursuit jusqu'à aujourd'hui. La question de savoir ce que signifie le verbe et comment il doit être traduit ou compris touche à quelques questions clés : quel est le rapport du verbe avec l'exercice de l'autorité ? ***Le verbe est-il péjoratif, neutre ou positif ? Quel est le rapport du verbe avec les mots de sa famille ? Les réponses à ces questions se répartissent (à quelques exceptions près) en deux camps. Un groupe traduit*** αὐθεντέω ***dans un sens positif ou neutre, par « exercer l'autorité » ou « avoir autorité sur » ; l'autre groupe le traduit dans un sens négatif ou péjoratif, comme « abuser », « dominer », « contrôler » ou « exercer la violence ».***

Beaucoup de personnes extérieures à cette discussion supposent que le mot αὐθεντέω ***est un terme technique pour « être pasteur », puisque c'est la justification principale de l'exclusion des femmes de la fonction de pasteur et d'autres tâches de direction à l'égard des hommes. Or, parmi les plus de trois cents occurrences du verbe dans la base de données TLG, personne n'a identifié un seul cas où il se rapporterait à une quelconque forme d'accompagnement pastoral bienveillant d'un individu ou d'un groupe par un pasteur ou un collaborateur de l'Église.*** Parmi les quatre-vingt-deux occurrences du verbe que H. Scott Baldwin a utilisées pour soutenir la position selon laquelle le mot signifie « avoir autorité », il n'y a aucun exemple d'un homme qui le ferait envers une autre personne ou un groupe de personnes dans un contexte de ministère ou de direction d'Église, où l'action en question aurait été évaluée positivement. Lorsque le verbe a un objet personnel, c'est-à-dire un destinataire de l'action, on observe un schéma reconnaissable dans le type d'action que subissent les destinataires (lorsque le destinataire ou la cible est précisé dans le contexte). Dans le vocabulaire grec, le verbe αὐθεντέω se rap-

porte à une série d'actions qui ne se limitent pas au meurtre ou à la violence. ***Les personnes visées par ces actions sont cependant lésées, contraintes contre leur volonté, ou du moins leur intérêt propre est mis hors jeu, car les actions impliquent l'imposition de la volonté du sujet contre la volonté du destinataire, ce qui va du déshonneur jusqu'à la violence mortelle.*** On trouve un exemple intéressant de l'emploi de αὐθεντέω (traduit ici par « violence exercée ») dans une plainte de Bassianos au concile de Chalcédoine (451 apr. J.-C.), où il affirme avoir été fait évêque par une procédure illégitime :

J'ai été nommé évêque par la violence ! Les lois de l'Église sont ici clairement déterminantes. Les Pères diraient : « S'il existe une procédure privilégiée, elle consiste à tenir une élection pour la fonction et à ne pas se retirer. » … Je vous prie instamment de m'écouter ! Lorsque cet acte brutal fut accompli, ils firent irruption par la violence dans ma chambre et se saisirent de moi. Et ensuite nous aspirions à la prêtrise. Mais eux employèrent la violence.

Contraindre une personne contre sa volonté de manière destructrice revient à la souveraineté divine dans le juste jugement (Sodome et Gomorrhe et les injustes), et l'on croyait que cela convenait aux autorités absolues et aux fonctionnaires qui étaient des exécutants (par exemple un bourreau) ; mais lorsque cela se fait sans pouvoir légitime, c'est presque toujours inapproprié. ***En outre, l'interdiction faite aux femmes d'agir ainsi ne signifie pas une approbation du fait que les hommes agissent ainsi, comme on le suppose souvent.*** En fait, le parallèle le plus proche de 1 Timothée 2.12 se trouve dans les homélies de Chrysostome sur l'épître aux Colossiens, où il ordonne aux maris de ne pas αὐθεντεῖν leurs femmes. Chrysostome dit que le rôle du mari est d'aimer et le rôle de la femme d'obéir. Puis il dit : « C'est pourquoi, parce que ta femme t'est soumise, tu ne dois pas αὐθεντεῖν » (μὴ τοίνυν, ἐπειδὴ ὑποτέτακται ἡ γυνή, αὐθέντει). Dans ce passage, Chrysostome compare le mari idéal à un ἄρχων (« chef/dirigeant ») aimant, et l'action visée ici ne peut pas être l'exercice aimant, par le mari, de l'autorité domestique légale/culturelle, mais elle dépasse plutôt l'autorité domestique aimante ; aujourd'hui, nous emploierions probablement l'expression « violence conjugale », ce qui serait pourtant tout à fait dans le cadre des droits du *paterfamilias* romain dans cette culture patriarcale. Remarquez que Chrysostome emploie certes ἄρχων pour décrire le rôle du mari, mais Paul jamais. ***Paul emploie au contraire le mot*** αὐθεντέω ***pour critiquer le comportement d'épouses envers leurs maris dans un cas d'inversion des rôles, où la femme s'arroge une autorité comparable à celle d'un paterfamilias et se comporte de manière abusive ou dominatrice. Contraindre des personnes contre leur volonté ou passer outre leur intérêt propre concorde avec plusieurs modèles gréco-romains et bibliques de l'exercice de l'autorité. Cela concorde avec les modèles païens de l'autorité (en particulier César) que Jésus décrit en Matthieu 20.25 : « Les chefs [***οἱ ἄρχοντες***] des nations dominent sur elles, et les grands les tyrannisent ».*** Un tel exercice d'une autorité absolue concorde avec le droit de vie et de mort que le *paterfamilias* romain détenait sur sa femme et ses enfants, ainsi qu'avec les droits du mari dans la culture hellénistique. Il concorde aussi avec l'autorité biblique de la souveraineté divine, de la seigneurie de Christ et de son rôle de juge. Le verbe a aussi été employé pour l'autorité du pape sous le règne du pape Grégoire. Il n'est cependant compatible avec aucun droit biblique d'un mari, pas plus qu'avec l'autorité que les responsables chrétiens exercent, selon la théologie de Paul, sur les membres de l'Église. Il contredit le modèle de direction de Paul tout autant que celui de Jésus. ***Comprendre ce verbe simplement comme « avoir autorité », puis l'interpréter comme s'il décrivait une direction de serviteur ou un accompagnement pastoral, est extrêmement trompeur.***

Puisque ce verbe et 1 Timothée 2.12 sont les sources principales utilisées pour exclure les femmes de diverses formes de direction dans l'Église, la compréhension de cette interdiction dépend de manière décisive du sens que l'on choisit pour αὐθεντέω. Ce devrait être la tâche de l'Église d'élaborer une

compréhension de ce mot sur la base d'une lexicographie solide et d'une méthodologie linguistique, afin de pouvoir avancer avec prudence dans cette discussion. Il existe aujourd'hui une abondance de données dont ne disposaient pas les lexiques du XIXe siècle, sur lesquels nous avions l'habitude de nous appuyer pour clarifier nos notions ; aujourd'hui, nous disposons des bases de données, des moteurs de recherche et des théories linguistiques qui nous permettent d'avancer. L'Église a atteint l'âge de la responsabilité ; il est temps d'assumer la responsabilité (ou la culpabilité) de l'exclusion des femmes des postes de direction de l'Église sur la base du mot αὐθεντέω.

9.1.7 La signification du résumé narratif[1] de Genèse 2-3

Une décision exégétique décisive porte sur la question de savoir comment comprendre le résumé narratif de Genèse 2-3 en 1 Timothée 2.13-14, qui justifie le commandement fait à la femme d'apprendre (2.11) et l'interdiction d'enseigner (2.12). Qu'une justification suive ici est indiqué par la conjonction γάρ (« car ») au verset 13 ; la relation logique entre l'interdiction et le récit de l'Ancien Testament doit cependant être déduite. La discussion sur la manière dont le Nouveau Testament utilise l'Ancien Testament a connu récemment un essor et devrait soutenir notre compréhension des manières dont un motif, une allusion ou une citation pourrait fonctionner dans le corpus paulinien ou dans le Nouveau Testament en général. ***Il existe un consensus croissant selon lequel les auteurs du Nouveau Testament utilisent l'Ancien Testament de manières variées et parfois créatives, sans nécessairement interpréter le passage dans son contexte ni conserver l'intention originelle de son auteur. Mais comme il s'agit ici d'un résumé narratif, nous pouvons partir avec certitude du principe qu'il faut recourir au récit de la Genèse pour interpréter son résumé bref et énigmatique.***

Certains sont convaincus que « l'interdiction faite aux femmes d'enseigner et d'exercer l'autorité sur les hommes » en 1 Timothée 2.12 est normative pour l'Église en raison du seul récit. Thomas Schreiner affirme par exemple : « Le recours à 1 Timothée 2.13 montre que Paul ancre son interdiction dans une norme transcendante. » La description de la création par Paul n'est cependant pas une norme transcendante, mais un résumé abrégé du récit : « Adam a été formé le premier, ensuite Ève. » La conclusion de Schreiner selon laquelle le récit indique « la priorité d'Adam » a peut-être été considérée par certains comme une norme, mais dans d'autres cas de succession temporelle, le fait d'être antérieur n'était pas une norme pour Paul, et il n'a pas tiré cette conclusion du récit de la Genèse. Il revient au lecteur de tirer une conclusion (comme c'est typique dans l'interprétation des récits), et le destinataire savait probablement ce que ce récit avait à voir avec le problème en question. En outre, la supposition selon laquelle Paul n'invoquerait des ***normes transcendantes*** (des ordres valables de manière intemporelle) que pour justifier des applications normatives ne correspond tout simplement pas à la manière dont il utilise l'Ancien Testament et d'autres sources. ***Paul généralise à partir du particulier, et il applique le général au cas particulier. Il a généralisé un cas particulier lorsqu'il a appliqué le commandement de Deutéronome 25.4, de ne pas museler le bœuf qui foule le grain, à la rémunération des anciens (1 Timothée 5.18 ; cf. 1 Corinthiens 9.7-9). D'autre part, il a utilisé des « normes transcendantes » tirées du récit de la création pour soutenir la pratique culturelle selon laquelle les femmes portent un voile lorsqu'elles prophétisent et prient dans l'Église (1 Corinthiens 11.3-16).*** Il a encouragé certains membres de l'Église de Corinthe à porter un jugement sur une affaire juridique déterminée et insignifiante, parce qu'à l'avenir « le peuple du Seigneur jugera le monde » (1 Corinthiens 6.1-3). ***Il est étrange d'affirmer que Paul, ou qui que ce soit d'autre, ne pourrait pas étayer des applications occasionnelles ou propres à une culture par des contenus tirés du récit de la création ou d'autres passages de l'Ancien Testament,*** et cela va à l'encontre de notre pratique actuelle de l'hermé-

neutique et de l'homilétique, par laquelle nous cherchons habituellement des applications pertinentes et actuelles des principes intemporels de l'Écriture.

Le résumé que Paul fait de certaines parties du récit de la création, à l'appui du commandement selon lequel « une femme » doit apprendre et du commandement sur la manière dont une femme doit se comporter envers un homme, ne doit pas nécessairement être compris comme une interdiction normative faite aux femmes d'enseigner ou de diriger dans l'assemblée de l'Église (1 Timothée 2.11-14). Paul pourrait au contraire traiter directement des problèmes liés au faux enseignement parmi les femmes d'Éphèse. Il pourrait corriger un mythe nuisible, répandu dans le peuple, en lui opposant le récit exact ; il pourrait s'agir de typologie ; et/ou il pourrait s'agir d'un enseignement correctif ou d'une explication à l'intention des épouses et des maris. ***Si l'on lit le texte tel qu'il se présente lui-même, plusieurs éléments indiquent que le résumé de la création sert à corriger les problèmes auxquels Timothée était confronté.*** Premièrement, il y a le contexte du faux enseignement, qui portait sur des mythes racontés par les vieilles femmes (4.7 ; cf. 1.4). ***Il est possible que Paul corrige brièvement ici le contenu d'un mythe populaire.*** Deuxièmement, il y avait à Éphèse d'autres problèmes spécifiques avec les femmes, qui devaient être corrigés. Parmi eux : une mauvaise conduite dans l'habillement et le mode de vie (2.9-10 ; 5.6, 15), la diffusion de commérages et de ragots ainsi que d'histoires ou de mythes parmi d'autres femmes (4.7 ; 5.13), et l'adhésion à de faux enseignements, y compris de faux enseignements sur la sexualité, le mariage et les enfants (4.3 ; cf. 5.14 ; 2 Timothée 3.6-7). Troisièmement, les interdictions se lisent comme une information nouvelle, présentée avec insistance, et elles ne répètent aucun commandement ni aucune interdiction de lettres antérieures. D'après la plupart des reconstructions cohérentes qui situent la Première épître à Timothée dans la vie de Paul et qui reposent sur les informations données dans le texte, Timothée avait été pendant plus d'une décennie le compagnon le plus proche de Paul et un enseignant digne de confiance des pratiques et des traditions de Paul. Que la lettre soit fictive, publique ou personnelle, la place de ces interdictions dans cette lettre est une énigme pour quiconque affirme que le but de ce passage est de reproduire les pratiques de Paul dans toutes les Églises de la mission parmi les païens. Quatrièmement : ***puisque le texte indique qu'il s'agit d'une lettre personnelle, c'est le contexte le moins probable pour formuler des affirmations transcendantes qui annuleraient l'application générale des enseignements de Paul sur les dons spirituels et la direction dans le reste du corpus paulinien.*** Un document comme la lettre de Paul aux Romains aurait été un lieu plus logique pour prononcer une interdiction claire faite aux femmes d'être enseignantes et d'exercer un ministère de direction. L'épître aux Romains était un document antérieur et fut écrite à une Église que Paul n'avait pas fondée et qu'il n'avait pas encore visitée ; il s'y concentre, en Romains 12.3-8, sur l'enseignement et le service. ***Une femme de Rome aurait compris Romains 12.7-8 comme une mission d'enseigner ou de diriger si elle croyait en avoir le don, et d'après Romains 16, des femmes se distinguaient par leur travail dans l'Église de Rome. Si les instructions données en 1 Timothée 2.11-12 avaient été une pratique essentielle dans les Églises pauliniennes, Romains 12 aurait été le lieu où communiquer de telles conditions liées au sexe. En résumé, il n'y a aucune raison impérieuse de supposer que Paul ne pourrait pas utiliser une reprise du récit de la création pour corriger des problèmes ponctuels dans l'Église ou pour enseigner ; d'ailleurs, il utilise aussi le récit de la création pour enseigner une pratique culturelle (1 Corinthiens 11.3-16), et il applique également d'autres normes transcendantes de manière ciblée.***

9.1.8 Résumé

Les décisions exégétiques concernant la nature de la Première épître à Timothée et la paternité paulinienne jouent un rôle direct dans l'interprétation de 1 Timothée 2.11-15. Nous avançons davantage si nous faisons confiance au texte et le lisons tel qu'il se présente lui-même. Le texte indique qu'il s'agit d'une lettre personnelle, écrite par Paul à Timothée. La lettre dans son ensemble et dans ses parties devrait être comprise, analysée et interprétée d'une manière qui concorde avec les affirmations du texte, les parallèles dans les papyrus, la théorie épistolaire et la théorie linguistique – qui nous renseignent toutes sur la manière dont fonctionne la langue dans une lettre personnelle entre deux personnes qui se connaissent bien. Nous devrions nous attendre à ce que la lettre soit très liée à la situation, le contexte jouant un rôle important. Certes, nous sommes désavantagés, parce que nous ne savons pas tout ce que Paul et Timothée savaient l'un et l'autre ; mais une étude attentive du texte peut nous apprendre beaucoup sur le contexte et sur d'autres informations. ***Nous devons être prêts à écarter les hypothèses, les interprétations ou les scénarios qui ne découlent pas directement du texte ou de la pratique/théologie paulinienne, surtout s'ils ne contribuent ni à la cohérence ni à l'enchaînement. Dans le cas de 1 Timothée 2.1-15, nous devrions laisser de côté l'hypothèse courante selon laquelle la pratique de la prière indiquerait un culte ou une assemblée, puis lire 1 Timothée 2.1-15 à la lumière du but déclaré de la lettre.*** D'autres décisions déterminantes concernent le sens controversé de αὐθεντέω et la manière dont les allusions à la création et à la chute appuient le commandement adressé à une femme d'apprendre et l'interdiction concernant le comportement d'une femme envers « un homme » en 1 Timothée 2.11-12. Une décision à laquelle les interprètes réfléchissent moins est le rapport logique de l'affirmation « être sauvée en devenant mère » en 1 Timothée 2.15 avec le contexte ; mais elle doit être mise en relation avec ces autres décisions pour parvenir à une lecture cohérente du passage dans son contexte.

Indépendamment des opinions sur la paternité de l'épître, la plupart des interprètes lisent le texte dans son ensemble, et 1 Timothée 2.9-15 en particulier, comme s'ils étaient fictifs, et ignorent la pertinence des informations qui fournissent le contexte et le but. Mais si notre intérêt pour la lettre porte davantage sur le sens du message que sur la reconstruction de l'histoire probable ou sur le soutien et le renforcement de sa propre théologie, il faut alors lire le texte tel qu'il se présente lui-même, afin de reconnaître quel effet ou quel résultat il devait produire au moment de sa rédaction.

9.2 Le but de la lettre

Si nous traitons la Première épître à Timothée comme une véritable lettre, nous chercherons le but de la lettre au début du corps de la lettre. Selon John White, « l'ouverture du corps de la lettre est le point où sont habituellement indiqués les principaux motifs de la lettre. […] L'ouverture de la lettre pose le fondement sur lequel le reste du contenu peut être construit. »

9.2.1 Le but déclaré de la lettre (1.3-20)

Le début de la lettre se trouve en 1.3-20, où la mission antérieure confiée par Paul à Timothée – ordonner à certaines personnes de ne pas répandre de faux enseignements (étrangers) – est répétée en 1.3-4 et développée dans la suite du chapitre : « Comme je t'ai prié, lorsque je partais pour la Macédoine, de rester à Éphèse, afin que tu ordonnes à certaines personnes de ne pas enseigner d'autres doctrines, ni de s'attacher à des fables et à des généalogies sans fin, qui produisent des disputes plutôt qu'elles

ne servent l'œuvre de Dieu, qui s'accomplit dans la foi. » Ces instructions sont confirmées en 1.18, où Timothée reçoit, sur la base de ces instructions, la charge de « combattre le bon combat ».

9.2.2 La nature de l'hérésie à Éphèse

S'il s'agissait d'une lettre publique, l'auteur aurait probablement placé au début de la lettre une description précise du faux enseignement et de ses docteurs. Or l'auteur se contente de mettre en garde et d'en appeler à la vérité, déjà connue et donnée. Heureusement, il existe quelques indications sur la nature des faux enseignements à Éphèse, qui se trouvent dans les chapitres 4 à 6, et elles peuvent être rassemblées et ordonnées, bien que Paul se concentre davantage sur les effets des enseignements que sur leur contenu. Si la description de la nature des faux enseignements figurait dans l'introduction de la lettre, cela rendrait plus clair le lien logique entre le but de la lettre et le développement qui suit dans la lettre. Mais s'il s'agit d'une lettre personnelle, Paul n'avait pas besoin de communiquer à Timothée les détails qui seraient nécessaires dans une lettre à une Église ou dans une lettre publique, car celui-ci connaissait déjà le contenu du faux enseignement, l'identité des faux docteurs et les problèmes causés par ces docteurs et par le contenu de l'enseignement qui se répandait.

Bien que certains puissent résumer les faux enseignements en ***une seule*** hérésie, il semble que l'on puisse discerner au moins deux formes ou expressions différentes de l'hérésie. ***Certains problèmes peuvent être identifiés comme propres aux hommes, d'autres comme propres aux femmes.***

9.2.2.1 L'HÉRÉSIE PARMI LES HOMMES

Les faux enseignements et les fausses pratiques parmi les hommes semblent caractérisés par l'opposition à Paul ainsi que par la colère, les querelles et l'exploitation de l'Église pour de l'argent, comme le dit 1 Timothée 6.3-5 :

« Si quelqu'un enseigne autre chose et ne s'attache pas aux saines paroles de notre Seigneur Jésus-Christ et à la doctrine qui est selon la piété, il est enflé d'orgueil et ne sait rien ; il a la maladie des questions oiseuses et des disputes de mots, d'où naissent l'envie, les querelles, les calomnies, les mauvais soupçons, les discussions sans fin de gens à l'esprit corrompu, privés de la vérité, qui pensent que la piété est une source de gain. »

Les instructions aux hommes concernant la prière s'inscrivent dans les instructions générales sur la prière en 2.1-7. Le but de la prière est qu'elle soutienne la mission de Paul auprès des non-Juifs. Marshall remarque que l'accent mis sur la volonté de Dieu de sauver tous les hommes « a presque un caractère polémique – [cela] indique qu'il existait une certaine opposition à cette idée « . L'opposition à la mission de Paul est très probablement liée à l'enseignement juif sur la loi, que Paul corrige brièvement en 1.7-11. En 2.8, les hommes reçoivent ensuite l'instruction explicite d' » élever des mains saintes dans la prière, sans colère ni querelles ». Les principales caractéristiques de ceux qui, selon 6.3-5, enseignent autre chose apparaissent donc en lien étroit avec les instructions aux hommes – à l'exception de l'obsession de l'enrichissement. Ces mêmes traits – la violence, l'esprit de querelle et l'amour de l'argent – sont cependant exclus dans les conditions requises des surveillants en 3.3, et l'avidité pour l'argent est également abordée dans les conditions requises des diacres masculins (3.8).

9.2.2.2 L'HÉRÉSIE PARMI LES FEMMES

L'hérésie parmi les femmes comprend certaines pratiques problématiques qui résultent du fait d'être trompées par de faux docteurs, ainsi que la diffusion de mythes, de généalogies (γενεαλογίαι) et de

paroles destructrices transmises de maison en maison. Les avertissements de Paul contre les faux enseignements des derniers temps en 4.1-5 doivent être considérés comme pertinents pour les problèmes d'Éphèse, parce que Timothée reçoit l'instruction de reprendre les gens sur ces questions, et parce qu'ils sont en rapport direct avec les problèmes parmi les femmes, en particulier parmi les veuves :

[1 Timothée 4.1-5] Mais l'Esprit dit expressément que, dans les derniers temps, quelques-uns abandonneront la foi, pour s'attacher à des esprits trompeurs et à des doctrines de démons, par l'hypocrisie de menteurs dont la conscience est comme marquée au fer rouge ; ils interdisent de se marier et ordonnent de s'abstenir d'aliments que Dieu a créés pour être reçus avec action de grâces par ceux qui croient et qui connaissent la vérité. Car tout ce que Dieu a créé est bon, et rien n'est à rejeter, pourvu qu'on le prenne avec action de grâces ; car tout est sanctifié par la parole de Dieu et par la prière.

Les éléments clés du faux enseignement qui reviennent sans cesse dans le contexte éphésien sont la tromperie délibérée des femmes, la mention d'activités démoniaques dans cette tromperie et l'interdiction du mariage, qui a pu inclure la promotion du célibat parmi les femmes mariées. En 2 Timothée 3.6-7, dans une critique des faux docteurs si semblable que nous pouvons supposer qu'il traite des mêmes problèmes, Paul se concentre sur le fait qu'ils ciblent les femmes dans les maisons et les séduisent : « Car il en est parmi eux qui s'introduisent dans les maisons et qui captivent de pauvres femmes chargées de péchés, poussées par des désirs de toutes sortes, qui apprennent toujours et ne peuvent jamais parvenir à la connaissance de la vérité. » En outre, dans sa description des jeunes veuves en 1 Timothée 5.13-15, Paul critique certaines d'entre elles parce qu'elles « se sont déjà détournées pour suivre Satan ». ***L'enseignement du célibat a pu influencer leur vision de l'institution du mariage ainsi que de la valeur et du risque de la maternité. Il pourrait être lié à l'intention de certaines veuves de ne pas se remarier. Les enseignements des faux docteurs ont pu exercer un attrait sur des femmes qui, déjà effrayées par les risques énormes de l'accouchement, cherchaient à annuler les effets de la chute en renonçant à la sexualité et en refusant ainsi d'avoir des enfants. Cela pouvait se faire en refusant le mariage ou en restant célibataire au sein du mariage.***

La promotion du célibat a fort bien pu favoriser des « tendances émancipatrices », qui pouvaient s'exprimer dans l'habillement et le mode de vie. Contrairement aux autres problèmes, la question de l'habillement immodeste est déjà abordée en 2.9-10. Paul oppose l'habillement modeste et convenable souhaité pour les femmes au style immodeste à éviter, qui comprenait des coiffures tressées élaborées, de l'or, des perles et des vêtements coûteux. En 5.6, Paul signale parmi les veuves d'Éphèse un problème qui peut être caractérisé comme ce type de comportement immodeste : « Mais celle qui cherche à vivre dans le luxe [σπαταλῶσα ζῶσα] est morte, quoique vivante. » Comme le dit Philip Towner, cela rappelle « nettement les femmes caractérisées en 2.9 ». Il résume : ***« Toute la parénèse (discours d'exhortation) des v. 9-10 constitue ainsi un défi lancé à un groupe d'épouses chrétiennes aisées, pour lesquelles la tendance naissante de la nouvelle femme romaine, avec son insistance sur l'étalage extérieur et son rejet des normes culturelles de modestie, était devenue une forte attraction. »*** Ce genre de comportement immodeste chez les femmes était très préoccupant dans la culture gréco-romaine, et l'interdiction des vêtements immodestes ou voyants était parfois imposée par la loi. Nous voyons des critiques semblables, qui reflètent des valeurs gréco-romaines, en 1 Pierre 3.1-7 ; le souci de l'habillement immodeste reflète donc un problème qui n'a rien à voir avec le thème de la prière. Le fait que des veuves d'Éphèse aient pu se livrer à un tel étalage de luxe pourrait indiquer une indépendance, une richesse et un contrôle (non seulement sur elles-mêmes, mais aussi sur d'éventuels enfants) auxquels elles ne voulaient pas renoncer. ***Bien que les femmes ne soient pas visées pour un***

enseignement public abusif, elles sont critiquées directement et indirectement parce qu'elles répètent des récits influents (mythes et généalogies) et répandent commérages et calomnies de maison en maison. Cela reflète un schéma social bien réel parmi les femmes dans une culture largement séparée selon les sexes, où les femmes communiquent, apprennent et entretiennent des relations sociales avec d'autres femmes. Le réseau des femmes était l'une des voies principales par lesquelles les nouvelles se répandaient et la communication avait lieu dans la communauté. La diffusion des mythes et des généalogies reçoit une « place d'honneur » parmi les problèmes que Timothée doit résoudre : dans l'ouverture de la lettre, en 1.4, elle est mise sur le même plan que le faux enseignement. Paul craint manifestement que Timothée lui aussi ne soit influencé par ces histoires, car en 4.7 il l'exhorte à « se tenir à l'écart des mythes profanes transmis par les vieilles femmes [γραώδεις] ». ***Historiquement, les femmes âgées sont souvent les conteuses de la culture, et elles transmettent la culture de génération en génération par des mythes, des contes et des traditions répétés au coin du feu et à l'heure du coucher.*** Carolyn Osiek et Margaret MacDonald constatent : « On a supposé que, puisqu'une grande partie de l'enseignement dans les cultures orales se fait en racontant des histoires, les récits didactiques racontés dans ces cercles sont finalement entrés dans la tradition générale sous la forme des Évangiles et des Actes des apôtres ***apocryphes***. » ***Certains spécialistes, comme Richard et Catherine Kroeger, ont soutenu de manière convaincante que ces histoires se rapportent à des mythes spécifiquement juifs (cf. 1.7-11), qui racontent à nouveau et déforment l'histoire de la création et de la chute.*** Étant donné qu'il existe un document gnostique de Nag Hammadi (peut-être du deuxième siècle) qui fait exactement cela, il y avait peut-être un mythe antérieur dans la culture orale des femmes, et la mention des généalogies évoque certainement une influence juive. Toutefois, les histoires et traditions profanes pourraient fort bien se rapporter à la perpétuation de mythes et de traditions locales traditionnels, ancrés dans la culture païenne d'Éphèse et comportant du syncrétisme (des mélanges). De plus, la diffusion de commérages ou de calomnies de maison en maison est soulignée par Paul comme un problème des veuves (5.13), et la médisance était le seul comportement interdit aux femmes diacres (3.11). Il est intéressant de noter que le mot pour « médisante » en 3.11 est διάβολος – une autre association voilée d'un comportement problématique parmi les femmes avec le diable.

9.2.2.3 RÉSUMÉ

Le but de la Première épître à Timothée est d'« ordonner à certaines personnes de ne pas répandre de faux enseignement et de ne pas s'attacher à des mythes et à des généalogies sans fin » (1.3b-4). Certains hommes répandaient de faux enseignements, et les résultats de ce faux enseignement étaient la violence et les querelles parmi les hommes, avec pour priorité de gagner de l'argent, peut-être par le ministère. Certains de ces faux docteurs sont caractérisés comme démoniaques ou sataniques, car ils ciblaient les femmes et les séduisaient. Ils leur enseignaient à éviter le mariage et la maternité, et les encourageaient à un comportement immodeste et fastueux en matière d'habillement et de mode de vie, ce qui est le pendant de l'appétit des hommes pour l'argent – ce qui ressemble fort à un évangile de la santé, de la richesse et de la prospérité. Les femmes étaient aussi la source de récits problématiques, parmi lesquels des mythes et des généalogies aussi bien que des commérages et des calomnies, qui se perpétuaient tous au sein du foyer et se répandaient de maison en maison – c'est ainsi que les femmes elles-mêmes devenaient des « diables » (διάβολοι, médisantes).

9.3 Antidotes au faux enseignement (2.1-15)

Compte tenu de la nature du faux enseignement et de la diffusion des mythes et des généalogies, on peut voir que les trois unités de 2.1-15 offrent des antidotes aux problèmes que Timothée combat. Les hommes reçoivent l'instruction de prier, les femmes reçoivent l'instruction de s'habiller avec modestie et décence, et les femmes doivent s'occuper de leur formation spirituelle à la maison.

9.3.1 L'antidote au faux enseignement parmi les hommes (2.1-8)

Lorsque Paul exhortait les croyants à prier pour tous, y compris pour les rois et les autorités, le but était, selon 2.3-7, que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité, ce qui est la volonté de Dieu et l'Évangile de Paul. En substance, chacun est exhorté à prier pour la mission paulinienne, de sorte que la prière contrecarre l'opposition à Paul. En 2.2b, Paul écrit que le résultat de la prière pour tous est « afin que nous menions une vie paisible et tranquille, en toute piété et dignité ». Ce résultat est l'inverse de ce que Timothée rencontrait dans le comportement des hommes et des femmes à Éphèse. Puis, en 2.8, comme l'observe Towner, « Paul s'occupe de l'assemblée selon les sexes. À la manière d'un code domestique, il s'adresse d'abord aux hommes [maris] et leur parle avec autorité. » Les hommes doivent élever des mains saintes, sans colère ni querelles. La prière est donc le premier antidote de Paul contre le faux enseignement, et elle répond aux problèmes de colère et de querelles chez les hommes.

9.3.2 L'antidote d'un habillement convenable pour les femmes (2.9-10)

Pour atteindre le but d'une « vie paisible et tranquille, en toute piété et dignité » (1 Timothée 2.2), les femmes reçoivent l'instruction de porter des vêtements modestes et décents, comme antidote à la tentative de mener une vie de luxe. Le « de même » (ὡσαύτως) de 2.9 signale que les instructions aux femmes sont parallèles aux instructions aux hommes, et 2.9 partage aussi le verbe conjugué « je veux » (βούλομαι) avec les instructions aux hommes en 2.8. Les instructions sur l'habillement ne sont cependant pas des conditions requises pour la prière des femmes (elles ne relient pas l'habillement à la prière), mais un antidote parallèle à une partie du comportement des femmes. Elles se suffisent à elles-mêmes et expriment un souci concernant les femmes de l'Église d'Éphèse, un souci qui reflète une valeur culturelle du monde gréco-romain du premier siècle. Ici, la vie de luxe est caractérisée par le port de coiffures tressées élaborées, d'or, de perles et de vêtements coûteux. Les instructions commencent par la description d'un habillement convenable (2.9), puis passent à un antidote complémentaire : l'encouragement adressé aux femmes à se rendre attrayantes par de bonnes œuvres (2.10).

9.3.3 Instructions pour corriger le faux enseignement parmi les femmes (2.11-15)

Le point central de la section, qui reçoit le plus d'insistance et le plus d'explications, est l'antidote à la séduction des femmes par le faux enseignement dans leurs maisons et à la diffusion des mythes et des généalogies de maison en maison parmi les femmes. ***Paul donne aux femmes l'instruction de se former spirituellement à la maison : « Qu'une femme apprenne [la saine doctrine à la maison] dans le calme, en toute soumission » (2.11). Le cadre domestique est signalé par le passage du pluriel (les femmes) au singulier (une femme) ; chaque femme doit recevoir un enseignement personnel. La mention de sa formation ou de son éducation spirituelle indique elle aussi un contexte domestique, ce que confirment la référence à l'institution du mariage en Genèse 2 et la mention de la naissance d'un enfant. Timothée connaissait très probablement l'attente de Paul selon laquelle chaque homme assume la responsabilité de la formation spirituelle de sa femme.*** Cette section a un certain rapport

avec la tradition paulinienne, parce qu'elle présente des parallèles nets avec les instructions de 1 Corinthiens 14.34-35 :

« Que les femmes se taisent dans les assemblées, car il ne leur est pas permis de parler ; mais qu'elles soient soumises, comme le dit aussi la loi. Si elles veulent s'instruire sur quelque chose, qu'elles interrogent leur mari à la maison ; car il est honteux pour une femme de parler dans l'assemblée. »

[1 Timothée 2.11-12] Qu'une femme apprenne [la juste doctrine à la maison] dans le calme, en toute soumission. Mais je ne permets pas à une femme d'enseigner ni de dominer son mari ; qu'elle demeure dans le calme.

Les parallèles sont : (1) l'instruction de se taire / de rester dans le calme (σιγάτωσαν, ἡσυχίᾳ) ; (2) une interdiction de parler / d'enseigner (λαλεῖν, διδάσκειν) ; (3) un langage de soumission ou de maîtrise de soi (ὑποτασσέσθωσαν, ἐν πάσῃ ὑποταγῇ) ; et (4) l'apprentissage à la maison comme remède au problème en question (μαθεῖν, μανθανέτω). La répétition du verbe μανθάνω (« apprendre ») est le parallèle le plus net et la clé des autres ressemblances entre les deux passages. Les deux passages comportent un élément du comportement culturel attendu entre maris et épouses. ***L'instruction d'une femme avait typiquement lieu à la maison, dans la sphère domestique où elle agissait. Les deux passages indiquent que la pratique paulinienne encourageait la formation spirituelle de la femme à la maison par son mari, surtout dans les cas où un enseignement ou une correction étaient nécessaires. À Corinthe, les femmes parlaient de manière perturbatrice dans l'assemblée de l'Église. Paul envisage la possibilité qu'elles parlent parce qu'elles ont des questions ou ne comprennent pas l'enseignement. Sa solution au problème est que chaque mari prenne la responsabilité de répondre aux questions de sa femme à la maison. Ainsi, 1 Timothée 2 et 1 Corinthiens 14 indiquent qu'il existait en général un écart considérable entre la compréhension théologique et biblique des maris et celle des épouses, et 1 Corinthiens 14 montre aussi qu'au moins certaines femmes ne savaient pas quel comportement social convenait pendant l'enseignement et l'exhortation publics/ecclésiaux. Cela reflète les différences de niveau d'instruction et de pratiques éducatives entre hommes et femmes ; les femmes étaient instruites à la maison et n'étaient donc pas socialisées pour la salle de classe. Cela concorde aussi avec les rôles traditionnels des sexes, fixés par les codes domestiques dans le monde gréco-romain du premier siècle.***

Le langage de la soumission et de l'apprentissage s'inscrit donc dans le contexte plus large de l'ordre domestique (codes domestiques) et de la situation dans les Églises pauliniennes : les femmes qui avaient manifestement besoin d'être instruites devaient adopter à la maison « l'attitude et la disposition de ceux qui apprennent ». Cette attitude correspondait à ce que l'on attendait au premier siècle dans l'éducation des garçons, et de même dans l'éducation domestique des filles et des femmes. Selon 1 Timothée 2.12, Paul ne permet pas à une épouse d'inverser les rôles et de devenir à la maison la guide et la mentore spirituelle déterminante de son mari (ou bien il ne le permet pas précisément dans ce cas particulier) : « Je ne permets pas à une épouse d'enseigner ou de contrôler son mari. Elle devrait plutôt être une auditrice silencieuse. » Parce que 2.11 parle de la sphère domestique et d'une relation entre enseignant et élève, l'interdiction d'enseigner en 2.12 se situe elle aussi dans ce même contexte domestique. Grammaticalement, on pourrait la comprendre soit comme une pratique générale par laquelle Paul n'admet aucune inversion des rôles en matière de responsabilité d'enseignement au sein du foyer, soit comme la suite des remèdes aux problèmes avec les femmes d'Éphèse. L'interdiction d'enseigner est placée en tête, avec insistance ; puis Paul ajoute l'interdiction qu'une femme « contrôle » ou « domine » son mari, ou qu'elle le « contraigne contre sa volonté ». Peut-être le souci

d'une inversion des rôles dans l'enseignement est-il lié à un souci plus général d'une inversion complète des rôles, dans laquelle la femme tiendrait son mari sous son contrôle. Ce pourrait être un problème résultant du faux enseignement et des femmes émancipées, ou bien un problème directement lié aux femmes aisées ; la richesse était clairement un problème dans l'Église et parmi les veuves. Si des veuves et des épouses étaient riches par héritage, l'inversion des rôles a pu exister réellement ; Aristote décrivait d'ailleurs un tel cas exceptionnel, où l'épouse dominait le foyer en raison de son héritage, qui lui donnait du pouvoir : « Mais parfois ce sont les femmes qui gouvernent, parce qu'elles sont héritières. Leur autorité n'est donc pas fondée sur la vertu, mais sur la richesse et la puissance, comme dans l'oligarchie. » ***Ce n'était cependant absolument pas l'idéal culturel, et cela pouvait faire honte aux maris et à l'Église aux yeux du public.***

L'interdiction par Paul de l'inversion des rôles à la maison reflète probablement trois préoccupations. ***Premièrement***, les femmes sont la source des mythes et des généalogies que Paul cherche précisément à combattre en exhortant les hommes à instruire leur femme à la maison. Les mythes et les généalogies devaient exercer un attrait général et conférer aux femmes un certain crédit dans l'Église ; Paul doit d'ailleurs mettre en garde même Timothée de s'en tenir à l'écart. ***Deuxièmement***, Paul veut éviter le stigmate et le jugement culturel négatif qui surviendraient si, dans l'Église, des femmes assumaient le rôle et le comportement des hommes ; il était courant d'attaquer une religion à cause du comportement prétendument inconvenant de ses femmes. ***Troisièmement***, le modèle de Paul pour le mariage, la direction de l'Église et l'autorité allait à contre-courant de la culture. ***Son modèle ne se caractérisait pas par le fait qu'une personne domine l'autre ou exerce sur elle un pouvoir et un contrôle abusifs ; autrement dit, il ne voudrait pas non plus que les maris*** αὐθεντεῖν ***(dominent) leur femme.*** Il se pourrait toutefois qu'une autre considération entre en jeu. ***Si un groupe de femmes décidait unilatéralement de refuser les relations sexuelles à leur mari, ce serait, aux yeux de la culture, l'une des pires fautes qu'une épouse puisse commettre. Cela seul entrerait déjà dans l'éventail des sens de*** αὐθεντέω ***– et ce serait particulièrement condamnable dans le contexte de la communauté chrétienne, où les relations sexuelles hors mariage étaient interdites à l'homme. Paul ne tolérerait aucune justification de cette pratique.***

Les renvois à Genèse 2-3 en 1 Timothée 2.13-14 sont encadrés par la nécessité de la formation spirituelle des femmes et par la séduction des femmes par les faux docteurs, ces docteurs étant caractérisés comme sataniques (5.15). En 2.13-14, Paul écrit : « Adam a été formé le premier, Ève ensuite. Ce n'est pas Adam qui a été séduit, mais c'est sa femme qui a franchi la limite, parce qu'elle a été complètement séduite. » ***Compte tenu du contexte, il est possible que Paul établisse des parallèles typologiques avec la création et la chute. Du côté positif, le remède – la formation spirituelle de l'épouse par son mari – correspond à la formation d'Adam et Ève lors de la création, du moins dans l'ordre.*** Du côté négatif, la séduction des femmes par des faux docteurs démoniaques/sataniques correspond à la séduction d'Ève par le serpent. ***D'un autre côté, on pourrait soutenir qu'il s'agit d'une brève correction du contenu des mythes.*** Une troisième possibilité est que Paul indique l'arrière-plan biblique pertinent pour la principale question litigieuse qui cause des problèmes parmi les femmes : les conséquences de la chute pour l'enfantement.

Quelle que soit la fonction de 1 Timothée 2.13-14, nous devons lire la mention de l'enfantement en 1 Timothée 2.15 à la lumière du cadre narratif que Paul introduit avec son résumé de Genèse 2-3. Les conséquences de la chute pour les femmes sont indiquées en Genèse 3.16 : « [Dieu] dit à la femme : J'augmenterai beaucoup la peine de ta grossesse ; c'est dans la douleur que tu mettras au monde des enfants, mais ton désir se portera vers ton mari, et il dominera sur toi. » ***Les premiers lecteurs compre-***

naient la mention de l'enfantement par Paul comme la suite du récit de la création et de la chute – non comme une affirmation sur la manière dont les femmes sont sauvées ou sur le rôle que Dieu leur a destiné. Les thèmes liés à l'enfantement ont une pertinence particulière pour les problèmes d'Éphèse. Il s'agit notamment de la multiplication des naissances, de l'augmentation des douleurs de l'accouchement pour les femmes et de la domination de la femme par son mari. L'hérésie qui interdisait le mariage et détournait d'avoir des enfants semble avoir été une tentative d'annuler la chute. Cela aurait exercé un attrait sur les femmes de l'Église, car dans le monde antique chaque grossesse mettait la vie en danger ; les complications de la grossesse et de l'accouchement étaient la cause de mortalité la plus fréquente chez les femmes. Un trait commun de la religion féminine antique était le recours à la magie, aux sacrifices et aux prières pour obtenir aide et protection au moment de l'accouchement ; peut-être les femmes avaient-elles le sentiment de trouver la protection dont elles avaient besoin par le faux enseignement, ou en lui. La pratique très répandue de la magie et le culte d'Artémis sont reconnus dans les études sur les Actes des apôtres comme un arrière-plan important de l'Église primitive d'Éphèse, en particulier à cause des récits de Luc sur l'incendie des rouleaux magiques par les croyants d'Éphèse (Actes 19.18-19) et sur l'émeute des orfèvres (19.23-40). Au lieu d'en conclure que l'incendie des rouleaux a définitivement mis fin à tout syncrétisme entre la magie locale et le christianisme primitif, nous devrions y voir la preuve de la large diffusion de la magie parmi les gens simples, et du fait que certains croyants continuaient à la pratiquer même après leur conversion au christianisme. Nous pouvons supposer sans risque que la magie restait un sujet surtout parmi les femmes. Pour la naissance et l'obstétrique, elles continuaient volontiers de recourir aux « remèdes de grand-mère » locaux éprouvés – dans la pratique païenne, un mélange indissociable de médecine naturelle et de magie.

Plus significatif encore est le fait qu'Artémis, la déesse protectrice d'Éphèse, était la déesse de l'enfantement et passait pour une source importante de santé en général. Il existait un lien particulier entre les habitants d'Éphèse et le culte d'Artémis, et selon Paul Trebilco, sa vitalité persistante est attestée par l'inscription de Salutaris, de l'an 104 apr. J.-C., qui décrit une procession élaborée au cours de laquelle trente et une images étaient portées, dont neuf d'Artémis – un événement important dans la ville, qui avait lieu toutes les deux semaines. Guy MacLean Rogers remarque que la naissance de la déesse contribuait au « sentiment d'identité sociale et historique du peuple éphésien dans le monde romain complexe et changeant ». Il affirme que les processions bimensuelles apprenaient au peuple « à regarder … la naissance de la déesse Artémis à Éphèse pour comprendre comment l'identité sociale et historique des Éphésiens était fondée sur une réalité "sacrée", insensible à tous les dangers causés par les hommes ». Strabon écrivait : « Artémis tient son nom du fait qu'elle rend les gens ἀρτεμέας », ce qui signifie « sains et saufs » ; ou, comme le dit Artémidore, ὑγιές (en bonne santé). Bien plus, l'un des titres d'Artémis était Σώτειρα (Salvatrice) ; et Achille Tatius écrit : « Mais la grande déesse Artémis les a sauvés tous les deux », ce qui montre clairement qu'en grec courant on décrivait tout naturellement par σῴζω (sauver) l'aide, la guérison et la protection d'Artémis – y compris dans des domaines de la vie comme l'accouchement. Il n'est pas étonnant qu'Actes 19.23-27 présente Paul comme un concurrent direct d'Artémis, qui prend le culte pour cible et détourne délibérément les gens de l'adoration d'Artémis.

Une manière de lire la dernière affirmation de la section (1 Timothée 2.15) est la suivante : Paul prend au sérieux le danger réel que l'accouchement représente pour les femmes (mortalité maternelle). Il encourage le mari et la femme à faire confiance à Dieu pour qu'il protège la femme lors de l'accouchement. Il offre aussi une aide pragmatique dans le commandement adressé aux deux de se traiter mutuellement avec amour, sainteté et maîtrise de soi : « Mais la femme traversera sans dom-

mage l'accouchement, s'ils demeurent tous deux dans la foi, dans l'amour et dans la sainteté, avec maîtrise de soi. » Comme cela a été constaté au chapitre 4 [du livre de Westfall] : si 1 Timothée 2.11-15 a un contexte domestique, alors le « ils » de « s'ils demeurent » désigne le plus probablement le mari et la femme. Tous deux sont déjà en vue en 2.11, où il est question de l'instruction de l'épouse à la maison ; en 2.12, ils sont nommés explicitement, et en 2.13-14, Adam et Ève les représentent typologiquement. Selon les études sur la mortalité maternelle, le mari joue un rôle décisif pour surmonter les conséquences de la chute. Lorsque les maris n'associent pas leur femme – à la décision sur le nombre d'enfants et aux soins pendant l'accouchement –, cela contribue directement à la mortalité. L'exercice de la maîtrise de soi est bien sûr décisif pour éviter des grossesses fréquentes, qui peuvent elles aussi mettre la vie en danger.

Lorsque nous abordons l'interprétation de 1 Timothée 2, chacun de nous prend des décisions exégétiques qui déterminent le résultat. Comme il s'agit d'une lettre personnelle, le lecteur doit déduire du texte beaucoup de choses qui n'y sont pas dites explicitement. La meilleure indication sur le contexte de la lettre est fournie par le texte lui-même. La correction des faux enseignements est sans doute le but de toute la lettre (1 Timothée 1.3-4). Les problèmes liés au faux enseignement et les questions connexes décrites aux chapitres 4-6 sont directement liés aux instructions données aux hommes et aux femmes en 2.1-15, de sorte que la section étudiée peut être comprise comme un « antidote au faux enseignement ». Chez les hommes, Paul se préoccupe en premier lieu de la colère et des querelles, sur lesquelles il revient en détail dans la seconde moitié de la lettre ; ce penchant pour les controverses et les querelles ne peut pas être limité au culte hebdomadaire. Le passage controversé qui s'adresse aux femmes en 2.9-15 n'entre pas non plus dans le cadre d'un culte. Il se comprend mieux comme une sorte d'ordre domestique (code domestique) : les faux enseignements qui avaient pénétré dans les foyers devaient être corrigés, dans chaque foyer, par le mari, qui était le mieux placé pour assumer la responsabilité de la formation spirituelle de sa femme. Au lieu d'interdire aux femmes d'exercer des fonctions de direction dans l'Église, Paul s'attaque aux lacunes dans la formation de disciples qui empêchent les croyants d'Éphèse d'accéder à un enseignement mûr et sain. Les références de Paul à la création et à la chute sont directement pertinentes pour le mariage, la sexualité et l'accouchement – des thèmes que Paul identifie plus loin dans la lettre comme des domaines problématiques parmi les femmes. Paul conclut ses instructions en répondant aux craintes bien réelles des femmes au sujet des conséquences de la chute pour l'épreuve de l'accouchement, et il offre à la fois une promesse spirituelle de salut et une solution pragmatique.

Postface

Ma traduction (allemande) a été faite à la hâte en 2021 et révisée en octobre 2026. Grâce à Westfall, plusieurs choses me sont devenues plus claires dans ce court texte de Paul. J'ai consulté les commentaires allemands dont je dispose. Je n'en donne ici que quelques notes. Ce n'est pas un compte rendu des différentes interprétations.

William Barclay, 1956 : Pour ce pilier de l'interprétation de l'Écriture, c'est clair : les restrictions imposées aux femmes qui enseignent ont leur raison d'être uniquement dans le contexte historique. Elles devaient contrer la mauvaise réputation des chrétiens. Pour lui, ce qui compte, ce sont les dons d'une personne et son service, tout à fait indépendamment du sexe.

Lorenz Oberlinner, 1994, Herder, Herders Theologischer Kommentar zum Neuen Testament[2] (volumineux, approfondi, éclairant, mais relevant de la critique historique (biblique))

« Étant donné que, pour les épîtres pastorales, la portée de la foi et de la vie chrétiennes se manifeste dans leur effet sur les non-croyants (cf. 3.7 ; 5.14 ; 6.1 ; Tite 2.5, 8, 10), rien ne s'oppose à ce que le Paul des épîtres pastorales, dans la représentation qu'il se fait de son idéal de la femme chrétienne, s'oriente d'après "l'idéal de la femme simple, vertueuse, qui agit dans le calme de la maison et de la famille", lequel correspond aussi bien à la conception hellénistique et romaine qu'à la conception juive. »[3]

« Pour une interprétation de notre section qui soit appropriée et conforme à l'intention des épîtres pastorales, il sera particulièrement important de répondre à la question de savoir dans quelle mesure on peut déterminer le contexte historique, ou la situation des Églises, qui a conduit à ces instructions. »[4]

« Le contexte historique doit toujours être pris en compte pour les instructions aux femmes formulées ici, tant en ce qui concerne leur appréciation historique qu'en ce qui concerne les possibilités et les limites de leur réception. »[5]

Heinz-Werner Neudorfer, 2004, Historisch-Theologische Auslegung (HTA). Je considère cette collection comme ce qu'il y a de meilleur en langue allemande. (En anglais, je dispose dans ma version de Logos d'environ 15 bons commentaires de ce genre.)

Neudorfer fait remarquer, entre autres, que le « de même aussi les femmes » se rapporte à la prière publique des femmes. Comme tous les autres, il pense ici lui aussi à des instructions concernant avant tout le culte de l'Église. À mon avis, il a aussi du mal à formuler une interprétation cohérente d'un bout à l'autre de ce passage, mais il signale beaucoup de détails intéressants.

Il donne aussi un bref aperçu des débats sur le rôle de l'homme et de la femme, que je ne connais, avec une telle ampleur et une telle durée, que dans le monde anglophone. Cet état de la question date maintenant de plus de 20 ans.

Hans Bürki, 1983, Wuppertaler Studienbibel

Bürki souligne que toutes les instructions se rapportent à un abus. Dans l'ensemble, un commentaire qui vaut la peine d'être lu et qui met en valeur le contexte de la lettre.

Mouvement des Frères : Darby (Synopsis, XIXe siècle), F. B. Hole, Arend Remmers (1986), William MacDonald (1989)

Les commentaires du mouvement des Frères se caractérisent ***tous*** par le fait que le contexte culturel, la situation à Éphèse et le caractère personnel de la lettre y sont pratiquement sans importance ou inconnus. Ces méditations ont longtemps marqué ma pensée. Ils s'accordent sur les points suivants :

Il s'agit (avant tout) de l'assemblée réunie pour le culte.

Il s'agit des rôles de l'homme et de la femme fixés par Dieu. L'homme est au-dessus de la femme. Cela est fondé sur la création d'Adam et Ève. On appelle cela l'ordre de la création.

Tous considèrent le féminisme comme la cause du fait que ce texte n'est pas accepté littéralement et comme Parole de Dieu faisant autorité.

Le texte serait simple et clair.

Hole : « Premièrement, dans la création, Dieu a donné à l'homme la prééminence et la direction. C'est ce que mentionne le verset 13. Vient ensuite ce qui s'est passé lors de la chute, quand Ève a pris la di-

rection et a été séduite. C'est l'objet du verset 14. Ce passage est tout à fait net et clair. Il n'y a vraiment aucun doute sur ce qui est enseigné ici. »[6]

MacDonald : « En fondant ses arguments sur la création, Paul exclut toute idée qu'il pourrait s'agir ici de problèmes culturels. »

Au vu de l'étude de Westfall, il pourrait toutefois s'agir de ceci :

Il ne s'agit pas du rôle de l'homme et de la femme selon la création.

Paul aborde des problèmes concrets d'hommes et de femmes et décrit les remèdes. De tels problèmes peuvent exister de manière semblable en bien des endroits – ou pas du tout. Il s'agit ici concrètement d'Éphèse, où séjournait Timothée.

La très brève allusion à la création ne décrit pas un ordre de la création intemporel ou transcendant. Cette mention sert d'analogie, d'exemple comparatif pour les femmes concernées. « Adam a été créé le premier » est comparé aux maris qui connaissaient la saine doctrine et devaient instruire leur femme à la maison.

Ève a été séduite de la même manière que certaines femmes d'Éphèse, qui avaient donc besoin d'être instruites. (Peut-être ce texte laisse-t-il aussi entendre qu'Adam, qui avait reçu le commandement avant la création d'Ève, ne l'avait pas suffisamment instruite de ce commandement. Mais ce n'est qu'une hypothèse.)

Il est aussi tout à fait possible que soient corrigés des mythes éphésiens (plus tard gnostiques) sur la création, dans lesquels Ève était la première créée et Adam celui qui avait été séduit.

Celui qui élève donc ces quelques mots au rang d'ordre de la création fait de la femme, c'est-à-dire de toute femme, un sexe susceptible d'être séduit, comme si les hommes ne l'étaient pas, ou peut-être moins. Cette lecture du texte contredit toute l'image biblique, où les hommes peuvent être séduits et trompés tout autant que les femmes : ce n'est pas un problème des femmes, c'est un problème de l'humanité !

Le fait qu'Adam ait été créé en premier et la femme ensuite ne fait pas automatiquement d'Adam le chef ou le dirigeant. Un ordre chronologique n'en est pas une raison. Les animaux créés en premier ne sont d'ailleurs pas au-dessus des êtres humains. L'être humain a été créé en dernier. Dans ce contexte, nous entendons souvent l'expression « couronnement de la création ». Si l'on applique cette manière de penser à Adam et Ève, Ève, créée en dernier, serait la plus élevée. Ce n'est évidemment pas le cas. Un ordre chronologique crée éventuellement une différence, mais pas une hiérarchie. Si une épouse est plus âgée que son mari, nous n'en conclurions pas non plus qu'elle est la supérieure et lui le subordonné.

Celui qui a une empreinte hiérarchique comprendra ainsi cette parole « créé le premier ». Mais est-ce l'intention de Paul ? Dans le passage parallèle de 1 Corinthiens 11, Paul annule cette conclusion, ou la prévient, pour bien montrer qu'il n'y a pas de différence hiérarchique. [1 Corinthiens 11.11-12] Toutefois, dans le Seigneur, la femme n'est pas sans l'homme, ni l'homme sans la femme. Car, de même que la femme vient de l'homme, de même l'homme existe par la femme ; et tout vient de Dieu.

Somme toute, beaucoup d'interprètes qui connaissent la langue originale du Nouveau Testament disent qu'il s'agit d'un texte difficile. Rien que pour cette raison, il n'est pas admissible d'en tirer une interdiction d'enseigner et de diriger d'une si grande portée.

Les interprètes du mouvement des Frères rivalisent entre eux pour assigner à chaque femme sa place subordonnée et lui imposer le silence dans les réunions. Que des femmes puissent elles aussi diriger/conduire relève, selon eux, du pur féminisme.

En outre, aucun d'eux ne peut indiquer une raison plausible pour laquelle l'enfantement est encore mentionné. Bravo à Westfall, qui montre que ce thème a justement à voir avec le faux enseignement (ne pas se marier, vivre dans le célibat pour être sauvée de cette manière) et justement aussi avec Artémis, la déesse protectrice d'Éphèse, connue et vénérée dans tout l'Empire romain.

J'ai remarqué combien les interprètes du mouvement des Frères, précisément, s'étonnent finalement eux-mêmes de cette stricte interdiction d'enseigner (si on l'interprète ainsi). On ne le trouve qu'entre les lignes. On le remarque à la peine qu'ils se donnent ensuite pour souligner l'importance des services des sœurs, comme s'ils devaient réparer quelque chose. Mais ce n'est pas du tout nécessaire s'il s'agit, à Éphèse, d'un groupe précis de femmes, voire d'une femme précise, à qui il est interdit d'enseigner et de dominer son mari.

Je rappelle encore une fois, comme je l'ai décrit dans mon livre *Femmes, pardonnez-nous !* (*Frauen, vergebt uns!*), qu'enseigner ne signifie jamais dominer. Un homme non plus ne doit pas dominer la femme, ni dominer par l'enseignement. Le Nouveau Testament ne connaît pas cette idée. En 2.12, il s'agit d'un couple de notions négatif : enseigner et dominer. Cela ne doit pas se passer ainsi, ni de la part d'une femme ni de la part d'un homme.

Une parole de la deuxième épître à Timothée le montre très clairement : les hommes et les femmes ont également la mission d'enseigner – sans distinction, que ce soit dans une maison privée ou dans l'assemblée. Paul dit : « Ce que tu as entendu de moi en présence de nombreux témoins, confie-le à des personnes fidèles, qui seront capables de l'enseigner aussi à d'autres. » (2 Timothée 2.2) Par « personnes », il faut entendre des êtres humains (grec ἄνθρωποι, anthropoi), donc des hommes et des femmes !

Enfin : ce texte est si souvent et si intensément appliqué et utilisé à propos du comportement des femmes. Par des hommes. Mais ces hommes sont-ils aussi ceux qui prient en tout lieu, les mains levées, quand ils se rencontrent ? Avec quelle littéralité les hommes suivent-ils cette instruction de Paul ?

Voici une proposition de texte : je rends le ***texte de Paul librement, avec mes propres mots, tel que je l'expliquerais en peu de mots – pour autant que cela soit possible.*** J'y ai intégré les acquis du chapitre précédent de Westfall.

1 Timothée 2.8-15, transposé par Hans-Jörg Ronsdorf :

Cher Timothée, pour venir à bout des problèmes que posent à Éphèse quelques hommes et quelques femmes, il faudrait que se passe ce qui suit : que les hommes se mettent à prier. Partout où ils se rencontrent. Publiquement. Au lieu de se disputer au sujet de mythes et de faux enseignements. La colère et les querelles empêchent la prière. Prier ensemble conduit à une vie calme et paisible. Les mains levées, ouvertes et prêtes à recevoir, pures de toute querelle et de toute violence, qu'ils adorent ensemble Dieu notre Sauveur et intercèdent pour tous les hommes devant le trône de Dieu.

Il est tout aussi important que les femmes, je pense surtout aux femmes riches, se montrent modestes partout où elles paraissent et sont vues. Que leur parure ne consiste pas en coiffures élaborées et voyantes, ni en or et en perles, ni en vêtements coûteux et extravagants. Une telle parure at-

tire l'attention sur elles et cherche souvent à surpasser d'autres femmes. Les femmes qui suivent le Messie n'ont pas besoin de se mettre ainsi en scène ni d'exercer de cette manière influence et domination. Il existe une parure et une influence qui valent davantage et qui sont même respectées de tous : les bonnes œuvres.

Que la femme apprenne ce qu'est la vérité de l'Évangile. Avec docilité, attention et soif d'apprendre. Dans sa propre maison. À l'une de ces femmes en particulier, je ne permets pas de colporter tous ces faux mythes et ces faux enseignements. Qu'elle ne s'élève pas au-dessus de son mari, qu'elle ne le domine pas avec suffisance et ne lui fasse pas la leçon. Qu'elle écoute quand son mari lui explique la saine doctrine. Elle en a besoin. Car elle manque de connaissance, et cette ignorance cause de grands dégâts quand elle répand des mythes dans les maisons. La création d'Adam et Ève est l'exemple qui convient à cette situation. Adam a été créé le premier, et c'est lui qui devait instruire Ève. Il n'a pas été trompé. Mais Ève a été trompée et abusée. Elle a franchi la limite. Il en ira de même pour certaines femmes d'Éphèse si elles n'apprennent pas volontiers de leur mari : comme Ève, elles seront trompées et deviendront un piège pour d'autres.

Et ces femmes doivent savoir qu'elles seront gardées lors de l'accouchement. Malgré la séduction d'Ève et les grandes douleurs de l'enfantement qui en ont découlé. C'est Dieu, notre Sauveur, qui sauve – et non Artémis, la déesse protectrice d'Éphèse, créée par les hommes. C'est pourquoi elles doivent se concentrer sur la foi, l'amour et la sainteté. Ensemble, en tant qu'époux qui, comme Adam et Ève, sont une seule chair. Que les femmes n'aient pas peur d'avoir des enfants, et que les hommes se maîtrisent sur le plan sexuel et considèrent que de trop nombreuses grossesses sont un danger pour leur femme.

Hans-Jörg Ronsdorf, 26 février 2021, révisé en octobre 2026

Notes

1. On entend par **texte narratif** la présentation et la mise en forme, sous forme de récit, d'une action et/ou d'un événement. Il s'agit ici du bref résumé de Genèse 2-3 en 1 Timothée 2.13-14.
2. Oberlinner, L., *Erster Timotheusbrief*, Herders Theologischer Kommentar zum Neuen Testament, Herder, Freiburg ; Basel ; Wien 1994
3. Oberlinner, L., p. 83–84.
4. Oberlinner, L., p. 85.
5. Oberlinner, L., p. 89.
6. Hole, F. B., *Grundzüge des Neuen Testaments*, Christliche Schriftenverbreitung, Hückeswagen 1989, p. 1380.